

Paris, le 11 mai 2010

Communiqué de presse

Unifaf lance les Webservices : un espace dédié aux adhérents employeurs et représentants du personnel pour effectuer leurs démarches formation en ligne.

Proposer des services en ligne adaptés à l'activité formation et au profil de chaque adhérent : tel est l'objectif de l'espace Webservices que vient d'ouvrir sur www.unifaf.fr l'OPCA de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif.

Cet espace sécurisé, réservé exclusivement aux employeurs et représentants du personnel de la Branche, est avant tout conçu pour répondre à leurs besoins d'information et de simplification en matière de formation professionnelle continue.

Avec les Webservices, les employeurs se voient proposer :

- **de saisir en ligne leurs demandes de prise en charge et de remboursement**
- d'adresser sous format numérique les pièces justificatives nécessaires à l'examen de leur dossier formation
- de suivre en temps réel le déroulement de leur activité formation et son impact sur leur Budget Formation Adhérent (BFA)
- d'extraire les données formation qui les intéressent sur un logiciel tableur / Excel

Les représentants du personnel ont, quant à eux, la possibilité :

- de consulter la liste des actions de formation de leur établissement, prises en charge par Unifaf sur deux exercices (année en cours et année précédente), et de connaître leurs principales caractéristiques.
- d'obtenir une mise en forme graphique de ces données.

Pour se connecter à ce nouvel espace, les adhérents peuvent faire leur demande d'accès à partir de l'onglet « Webservices » présent sur la page d'accueil de www.unifaf.fr.

8 jours après leur lancement, les Webservices enregistrent plus de 1 200 demandes d'accès.

Pour informer ses adhérents, Unifaf vient de leur adresser une brochure de présentation des Webservices. Parallèlement, un numéro Azur le **0 810 800 003** est désormais ouvert pour toute question concernant la prise en main de ces services en ligne.

Unifaf est l'organisme paritaire collecteur agréé par l'Etat (OPCA) chargé de gérer les fonds de la formation professionnelle continue des établissements de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif (20 000 établissements adhérents représentant plus de 700 000 salariés). Pour en savoir plus : www.unifaf.fr.

Contact presse : service Communication d'Unifaf – 01 49 68 10 08